

République du Mali

Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM)

Projet d'Interconnexion Electrique en 225 kV Mauritanie-Mali et de développement
des centrales solaires associées (PIEMM)

N° du Projet : P-Z1-FA0-214

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

La République Islamique de Mauritanie a obtenu un prêt du Fonds africain de développement (FAD) et un don du Fonds d'Investissement Climatique (FIC) de la Banque Africaine de Développement (BAD) en vue du financement du Projet PIEMM dont une partie (Lot 2), relative à la réalisation de l'Interconnexion Mauritanie-Mali, a été rétrocédée à la Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM).

Les principaux objectifs du PIEMM :

L'objectif de développement du PIEMM est de favoriser les échanges d'énergie électrique entre la Mauritanie et le Mali puis d'accroître leur capacité de production d'énergie solaire afin d'améliorer l'accès des populations des deux pays à une électricité moderne, abordable et à bas carbone.

Les objectifs spécifiques visés du PIEMM sont de : (i) établir une connexion électrique haute tension (225 kV) sur 1 373 km d'une capacité de transit de 600 MW entre les deux pays ; (ii) construire une centrale solaire d'une capacité de 50 MWc à Kiffa (Mauritanie) qui sera connectée à la ligne d'interconnexion 225 kV ; (iii) raccorder 100 000 nouveaux ménages (dont 80 000 en Mauritanie et 20 000 au Mali) au réseau électrique dans les localités traversées par la ligne 225 kV dans les deux pays avec des compteurs intelligents à prépaiement ; (iv) créer des opportunités d'entrepreneuriat agricoles et de services pour les jeunes et les femmes ; (v) contribuer au développement du commerce régional de l'électricité et (vi) préparer les études de faisabilité nécessaires au développement des centrales solaires de Néma en Mauritanie et de Yélimané au Mali pour une capacité cumulée d'au moins 100 MWc.

Les composantes du PIEMM :

Le Projet comprend trois (03) composantes à savoir : (A) Construction d'infrastructures électriques ; (B) Appui institutionnel et (C) Gestion du Projet.

A) Construction d'infrastructures électriques :

1. Construction du réseau de transport d'électricité (interconnexion)

- Construction de 1 373 km de réseau 225 kV à double terre entre les 2 pays (184 km au Mali et 1 189 km en Mauritanie) ;

- Construction de huit (8) postes de transformation HT/HTA (dont 1 au Mali) et l'extension de deux (02) postes HT/HTA (dont 1 au Mali) ;

2. Construction de la centrale solaire de Kiffa en Mauritanie ;

- Construction 1 centrale solaire de 50 MWc avec une capacité de stockage ;

3. Extension des réseaux de distribution et raccordement des ménages (accès à l'électricité)

- Electrification de 200 localités (dont 150 en Mauritanie et 50 au Mali) riveraines de la ligne 225 kV avec l'éclairage public des rues ;
- Réalisation de 100 000 branchements avec compteurs intelligents à prépaiement dans les localités traversées.

B) Appui institutionnel

1. Appui aux politiques et reformes sectorielles ;
2. Renforcement de capacité des acteurs des sous-secteurs de l'électricité ;
3. Assistance technique aux sous-secteurs de l'énergie pour préparer les centrales IPP ;
4. Réalisation des études de faisabilité de projet.

C) Gestion du Projet

1. Gestion environnementale et sociale (PGES) et mise en œuvre des plans d'action de réinstallation (PAR) ;
2. Gestion opérationnelle du projet.

Les activités de passation de marché relevant de la responsabilité de la SOGEM (Lot 2 du PIEMM) et leurs méthodes de passation sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Intitulé de l'acquisition	Méthode de passation
Travaux	
Construction de 2 chambres froides en Mauritanie	Appel d'Offres Ouvert (AOO)
Construction d'une plateforme multifonctionnelle en Mauritanie	Appel d'Offres Ouvert (AOO)
Réalisation de 10 forages équipés de pompes solaires	Appel d'Offres Ouvert (AOO)
Biens	
Acquisition de matériel informatique	Consultation de Fournisseurs (CF)
Acquisition de 20 moulins pour les groupements de femmes et de jeunes (en Mauritanie)	Appel d'Offres Ouvert

	(AOO)
Acquisition de logiciel comptable	Consultation de Fournisseurs (CF)
Services de Consultants	
Audit des Etats financiers du Projet pour les exercices 2026, 2027 et 2028	Sélection au Moindre Coût (SMC)
Audit de performance environnementale et sociale pour les exercices 2026, 2027 et 2028	Sélection au Moindre Coût (SMC)

L'acquisition des biens et /ou travaux et la sélection de consultants se feront conformément aux Règles et procédures de la Banque Africaine de Développement en matière d'acquisition des biens et travaux. L'acquisition des services de consultants se fera conformément aux Règles et procédures de la Banque Africaine de Développement en matière d'utilisation des consultants. Les dossiers de consultation devraient être disponibles **pour compter du mois d'Août 2026**.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante : Direction Générale de la SOGEM/Secrétariat de la Direction Générale, 4^e étage, sise Hamdallaye ACI, PLACE CAN, Bamako - MALI, Tel : + 223 44 90 31 31, E-mail : spdg@sogem-omvs.org avec copie obligatoire à baye.faye@sogem-omvs.org, et seydou.sidibe@sogem-omvs.org



Bamako, le 28 Août 2026

[Signature]

Directeur Général de la SOGEM

ACI 2000 Parcelle N° 2501 -- BP E-4015 - BAMAKO - République du Mali
Tél. 00 223 2023 32 86 / 00 223 2023 26 57 - Fax : 00 223 20 23 83 50
Site web: www.sogem-omvs.org

ACI 2000 Parcelle N° 2501 -- BP E-4015 - BAMAKO - République du Mali
Tél. 00 223 2023 32 86 / 00 223 2023 26 57 - Fax : 00 223 20 23 83 50
Site web: www.sogem-omvs.org